



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**> APRÈS LA 2^{DE} GÉNÉRALE
ET TECHNOLOGIQUE**
PARCOURS
D'ORIENTATION



POUR SE REPÉRER

- **QUE FAIRE APRÈS LA 2^{DE}? QUEL BAC CHOISIR?**
Bien préparer son bac et son entrée dans le supérieur
- **CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL**
- **CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE**
- **RÉPARTITION ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT**
- **ORIENTATION - AFFECTATION**
- **APRÈS LE BAC**

QUE FAIRE APRÈS LA 2^{DE}? QUEL BAC CHOISIR?

« Pose-toi la question!
BAC GÉNÉRAL ou BAC TECHNOLOGIQUE? »

CE QUI EST DIFFÉRENT:

Les enseignements de spécialité, la façon d'apprendre et les poursuites d'études.

Pour choisir entre ces deux bacs, la question des centres d'intérêt est primordiale.



POUR ALLER PLUS LOIN: DEUX SITES POUR CONSTRUIRE VOTRE PROJET D'AVENIR

Un espace dédié pour accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation.

OBJECTIFS:

- mieux connaître la voie générale et la voie technologique,
- favoriser la diversification des vœux,
- accompagner la prise de décision.

www.secondes-premieres2022-2023.fr



www.horizons21.fr



➤ APRÈS LA CLASSE DE 2^{DE}, L'ÉLÈVE PEUT CHOISIR LA VOIE GÉNÉRALE OU LA VOIE TECHNOLOGIQUE

LA VOIE GÉNÉRALE

Les enseignements de spécialité au choix :

- arts ;
- biologie, écologie (dans les lycées agricoles uniquement) ;
- éducation physique, pratiques et culture sportives ;
- histoire géographie, géopolitique et sciences politiques ;
- humanités, littérature et philosophie ;
- langues, littératures et cultures étrangères et régionales ;
- littérature, langues et cultures de l'Antiquité ;
- mathématiques ;
- numérique et sciences informatiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- sciences de l'ingénieur ;
- sciences économiques et sociales.

LA VOIE TECHNOLOGIQUE

- **S2TMD** (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse)
- **ST2S** (sciences et technologies de la santé et du social)
- **STAV** (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant)
- **STD2A** (sciences et technologies du design et des arts appliqués)
- **STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration)
- **STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- **STL** (sciences et technologies de laboratoire)
- **STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)

BIEN PRÉPARER SON BAC ET SON ENTRÉE DANS LE SUPÉRIEUR EN EXPLORANT LE CONTENU DES PROGRAMMES:

- Des enseignements de spécialité du bac général
- Des séries du bac technologique

[Les programmes du lycée général et technologique](#)
[Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse](#)



COMMENT TESTER SES CHOIX?

Découvrir les domaines de formations et les métiers qui correspondent aux spécialités choisies.

www.horizons21.fr

CHOISIR LE BAC GÉNÉRAL

➤ LE BAC GÉNÉRAL

➔ ENSEIGNEMENT THÉORIQUE ET ABSTRAIT

➔ RÉFLÉCHIR / ANALYSER / SYNTHÉTISER

➔ ARGUMENTER / RÉDIGER

➔ TRAVAIL PERSONNEL IMPORTANT

➤ HORAIRES EN 1^{RE} GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h/3 h 30
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

Info +

LES EDS (ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ)

En classe de 1^{re}, les élèves choisissent trois EDS. Ils doivent aussi s'informer sur les spécialités proposées par le lycée et sur les combinaisons possibles.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels (un, au choix, en 1^{re} et deux, au plus, en terminale) permettent aux élèves de compléter leur formation en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets de poursuite d'études.

TROIS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	4 h
Biologie-écologie	4 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	4 h
Histoire-géographie	4 h
Humanités, littérature et philosophie	4 h
Langues, littératures et cultures étrangères	4 h
Littérature et LCA	4 h
Mathématiques	4 h
Numérique et sciences informatiques	4 h
Physique-chimie	4 h
Sciences de la vie et de la Terre	4 h
Sciences de l'ingénieur	4 h
Sciences économiques et sociales	4 h
+, éventuellement, un enseignement optionnel	3 h

➤ HORAIRES EN TERMINALE GÉNÉRALE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4 h 30
Éducation physique et sportive	2 h
Enseignement scientifique	2 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe (enveloppe globalisée)	54 h/an

Info +

LES EDS (ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ)

En classe de terminale, les élèves conservent deux EDS sur les trois de 1^{re}, en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs projets d'études supérieures.

LES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Les enseignements optionnels propres à la classe de terminale (« mathématiques complémentaires », « mathématiques expertes » et « droit et grands enjeux du monde contemporain ») permettent éventuellement aux élèves d'élargir les possibilités d'études supérieures.

DEUX ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
Arts	6 h
Biologie-écologie	6 h
Éducation physique, pratiques et cultures sportives	6 h
Histoire-géographie	6 h
Humanités, littérature et philosophie	6 h
Langues, littératures et cultures étrangères	6 h
Littérature et LCA	6 h
Mathématiques	6 h
Numérique et sciences informatiques	6 h
Physique-chimie	6 h
Sciences de la vie et de la Terre	6 h
Sciences de l'ingénieur	6 h
Sciences économiques et sociales	6 h
+, éventuellement, deux enseignements optionnels	3 h chacun

CHOISIR UN BAC TECHNOLOGIQUE

➤ LE BAC TECHNOLOGIQUE

➔ ENSEIGNEMENT APPLIQUÉ

OBSERVATION > EXPÉRIMENTATION > APPLICATION

➔ TRAVAIL EN GROUPE ET EN AUTONOMIE SUR DES PROJETS

➔ TP (TRAVAUX PRATIQUES) EN LABORATOIRE, EN SALLE INFORMATIQUE OU DE TECHNOLOGIE...

En savoir plus sur
les huit séries de la voie
technologique:
[Passeport pour la voie techno](#)



➤ **HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS** **À TOUTES LES SÉRIES (1^{RE} ET TERMINALE)**

(Les horaires des enseignements de spécialité liés aux séries apparaissent sur les diapositives suivantes)

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	HORAIRES
Français	3 h en 1 ^{re}
Philosophie	2 h en T ^{le}
Histoire-géographie	1h30
LVA, LVB et enseignement technologique en LVA (enveloppe globalisée)	4 h
Éducation physique et sportive	2 h
Mathématiques	3 h
Enseignement moral et civique	18 h/an
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
+ 3 enseignements de spécialité en 1 ^{re} et 2 enseignements de spécialité en T ^{le} (voir tableaux suivants)	
+, éventuellement, des enseignements optionnels selon la série	3 h

Info +

LES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

En classe de 1^{re}, les élèves suivent les trois enseignements de spécialité qui correspondent à la série de bac technologique choisie. En terminale, ils en suivent deux.

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE (BAC STAV)

Les enseignements et volumes horaires sont différents pour le bac STAV. Français: 3 h 30; LVA+LVB: 3 h 30; éducation socioculturelle: 1 h; technologies de l'informatique et du multimédia: 30 min.

➤ **HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS EN 1^{RE} DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE**

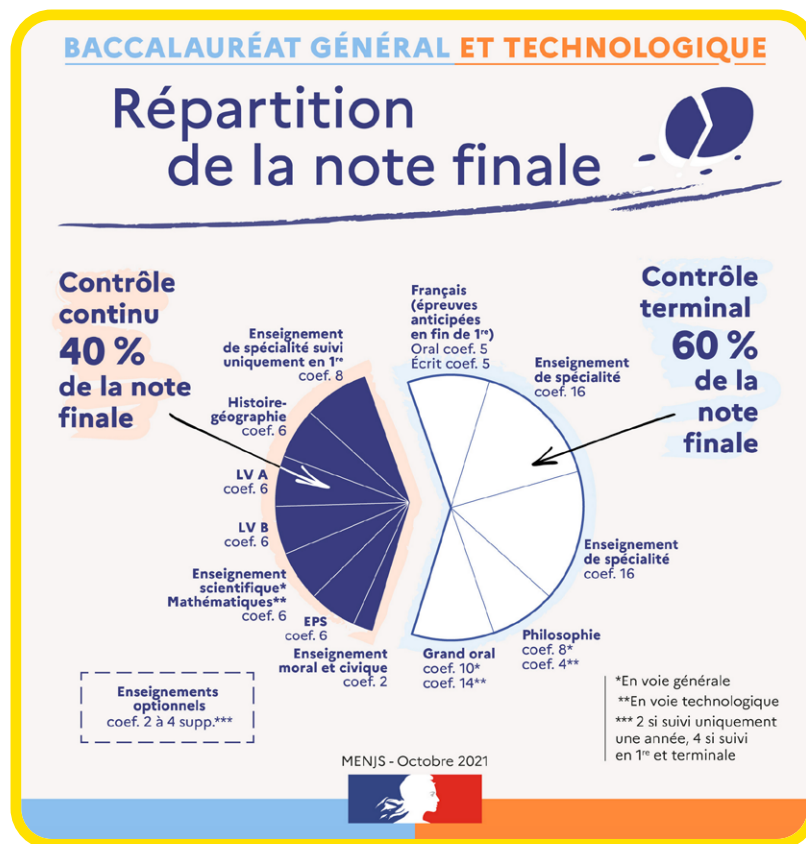
SÉRIES	TROIS ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Économie, droit et environnement du spectacle vivant	3 h
	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	5 h 30
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	5 h 30
ST2S	Physique-chimie pour la santé	3 h
	Biologie et physiopathologie humaines	5 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	7 h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h 45
	Territoires et sociétés	2 h 30
	Technologie	3 h
STD2A	Physique-chimie	2 h
	Outils et langages numériques	2 h
	Design et métiers d'art	14 h
STHR	Esae (enseignement scientifique alimentation environnement)	3 h
	Sciences et technologies culinaires et des services	10 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h
STI2D	Innovation technologique	3 h
	Ingénierie et développement durable	9 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h
	Biochimie-biologie	4 h
	Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	9 h
STMG	Sciences de gestion et numérique	7 h
	Management	4 h
	Droit et économie	4 h

➤ HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS EN TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

SÉRIES	DEUX ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	HORAIRES
S2TMD	Culture et sciences chorégraphiques/musicales/théâtrales	7 h
	Pratique chorégraphique/musicale/théâtrale	7 h
ST2S	Chimie, biologie et physiopathologie humaines	8 h
	Sciences et techniques sanitaires et sociales	8 h
STAV	Gestion des ressources et de l'alimentation	6 h45
	Territoires et technologie	4 h30
STD2A	Analyse et méthodes en design	9 h
	Conception et création en design et métiers d'art	9 h
STHR	Sciences et technologies culinaires et des services-Esae (enseignement scientifique alimentation environnement)	13 h
	Économie-gestion hôtelière	5 h
STI2D	2I2D (ingénierie, innovation et développement durable), avec un enseignement spécifique au choix parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique	12 h
	Physique-chimie et mathématiques	6 h
STL	Physique-chimie et mathématiques	5 h
	Biochimie-biologie-biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire	13 h
STMG	Management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique au choix parmi : gestion et finance ; mercatique (marketing) ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion	10 h
	Droit et économie	6 h

RÉPARTITION ET COEFFICIENTS DES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT

➤ LES ÉPREUVES DU BACCALAURÉAT



ORIENTATION - AFFECTATION

➤ EN FIN DE 2^{DE} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Pour **la voie générale**, le choix porte sur **les enseignements de spécialité** ; pour **la voie technologique**, sur **une série** : vœux des élèves et de leur famille, propositions du conseil de classe aux 2^e et 3^e trimestres, puis décision d'orientation par le chef d'établissement, avec la possibilité de faire appel en cas de désaccord.

La fiche dialogue ou le [téléservice](#) constitue le support des échanges aux 2^e et 3^e trimestres entre l'école, les élèves et leur famille.

Le redoublement peut être décidé à titre exceptionnel par le chef d'établissement sur proposition du conseil de classe.

Le **maintien en 2^{de} GT**, palier d'orientation, peut être demandé par l'élève et sa famille. Un seul maintien par palier est possible, en cas de désaccord avec la décision d'orientation qui suit le conseil de classe du 3^e trimestre, à l'issue du dialogue avec le chef d'établissement, de la commission d'appel ou en cas

de non-affectation à la rentrée. En fin de 2^{de} GT, les élèves peuvent exceptionnellement faire **une demande de passage en 1^{re} professionnelle** grâce à une procédure « passerelle ». Ils peuvent aussi demander une **réorientation en 2^{de} professionnelle ou en 1^{re} année de CAP**. La voie professionnelle peut être conseillée, mais elle n'est pas une décision d'orientation. Le choix de cette voie relève des élèves et de leur famille.

**CONCERNANT LES PROCÉDURES D'AFFECTATION,
SE RENSEIGNER AUPRÈS DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU CIO.**

APRÈS LE BAC

> BAC GÉNÉRAL **PRIORITAIREMENT** **VERS LES ÉTUDES LONGUES**

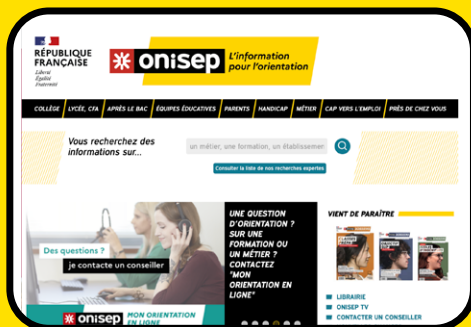
- **UNIVERSITÉ**
(licence, master, doctorat)
- **ÉCOLES BAC+5 ET PLUS**
(Sciences Po, architecture, arts...)
- **CLASSES PRÉPA + GRANDES ÉCOLES**
- **GRANDES ÉCOLES**
(écoles d'ingénieurs, de commerce, véto, ENS...)

> BAC TECHNOLOGIQUE **PRIORITAIREMENT** **VERS LES ÉTUDES COURTES**

- **STS (BTS)**
- **IUT (BUT)**
- **UNIVERSITÉ OU ÉCOLES**
(DEUST, licence professionnelle)
- **ÉCOLES SPÉCIALISÉES BAC+2 ou +3**
(arts, commerce, paramédical, social...)

PLUS D'INFOS AVEC L'ONISEP

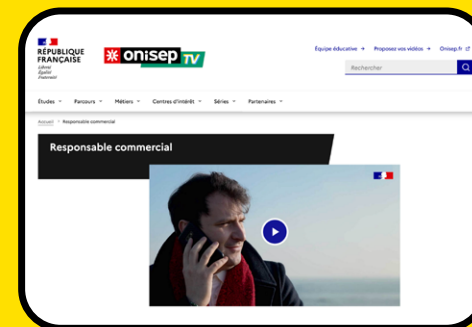
➤ Le site www.onisep.fr



➤ Un service personnalisé
www.monorientationenligne.fr



➤ Des vidéos sur oniseptv.onisep.fr



Des publications
pour **bien choisir**
son orientation !



MERCI
DE VOTRE ATTENTION